



SOUTENEZ
LE FONDS DE DOTATION
DU LOUVRE

EN RÉDUISANT VOTRE IMPÔT
SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

LOUVRE

LE FONDS DE DOTATION DU MUSÉE DU LOUVRE

LE MUSÉE DU LOUVRE ET LE JARDIN DES TUILERIES, UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Ancienne résidence des rois de France, le palais du Louvre est au cœur de l'histoire de notre pays depuis huit siècles. Devenu musée ouvert à tous en 1793, sa mission consiste à faire connaître au plus grand nombre les plus beaux témoignages de l'art à travers les siècles et les civilisations. Le rassemblement de tant d'œuvres uniques fait du musée du Louvre un lieu sans équivalent d'apprentissage, de découverte et d'émerveillement pour les millions de visiteurs venus du monde entier qu'il accueille chaque année.

La générosité des donateurs est essentielle pour permettre au Louvre de mener à bien ses grandes missions d'intérêt général. Les mécènes qui souhaitent s'engager en faveur de ce patrimoine exceptionnel peuvent faire un don au Fonds de dotation du Louvre pour soutenir l'une des trois grandes missions d'intérêt général du musée :

Le Fonds de dotation du Louvre soutient les activités pédagogiques du musée.



- préserver et enrichir les collections nationales dont le musée est dépositaire (restauration d'œuvres, attribution de bourses de recherche, amélioration de la présentation des œuvres dans les salles, etc.);
- être un lieu de transmission des savoirs et d'accès pour tous à la culture (programmes éducatifs, partenariats avec des prisons et des hôpitaux, actions sur l'ensemble du territoire);
- valoriser le patrimoine architectural du palais du Louvre, du jardin des Tuileries et du musée Eugène-Delacroix.

RÉDUISEZ VOTRE IFI EN SOUTENANT LE FONDS DE DOTATION DU LOUVRE

Le Fonds de dotation du Louvre s'est associé à la Fondation pour les musées de France afin que les dons éligibles à la réduction de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) puissent soutenir de manière pérenne les projets d'intérêt général du musée.

Vous pourrez ainsi déduire de votre impôt sur la fortune immobilière 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 €. Ces dons peuvent être effectués en numéraire ou en titres cotés.

LA DONATION TEMPORAIRE D'USUFRUIT, UNE AUTRE MANIÈRE DE SOUTENIR LE LOUVRE

En effectuant une donation temporaire d'usufruit (DTU), vous avez également la possibilité de soutenir le Louvre tout en réduisant votre impôt sur la fortune immobilière (IFI). Il s'agit de donner au Fonds de dotation du Louvre les loyers de l'un de vos actifs immobiliers pour une durée déterminée, sans vous dessaisir de sa propriété. En tant que « nu-propriétaire », vous retrouvez la pleine propriété de votre bien après le délai convenu.

ENTREZ DANS LA VIE DU MUSÉE ET DÉCOUVREZ SES COULISSES

Les mécènes du Fonds de dotation bénéficient d'un programme de reconnaissance spécifique : cartes d'accès prioritaire au musée du Louvre et au musée national Eugène-Delacroix, invitations aux vernissages des expositions et aux événements de remerciement des mécènes, visites privées, concerts à l'auditorium du Louvre, rencontres avec les acteurs du musée, catalogues, etc.

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Rédigez un chèque à l'ordre de la « Fondation pour les musées de France » et envoyez-le à l'adresse suivante :

Axelle Chabert
Fonds de dotation du Louvre
Musée du Louvre
75058 Paris Cedex 01

Vous pouvez joindre au règlement un courrier précisant quelle grande mission d'intérêt général du musée du Louvre vous souhaitez soutenir. Un reçu fiscal vous sera transmis dès réception de votre don.

LE FONDS DE DOTATION, UN OUTIL DE MÉCÉNAT PÉRENNE AU SERVICE DU MUSÉE

Le musée du Louvre est aujourd'hui le musée le plus visité au monde. Il est financé majoritairement par ses propres ressources (billetterie, mécénat et legs, etc.). Afin de poursuivre ses missions fondamentales, le musée du Louvre a été le premier musée français à créer un fonds de dotation. Alimenté par les dons et legs de mécènes, le Fonds de dotation du musée du Louvre investit les sommes dont il a la responsabilité dans une optique à long terme. Les dons sont préservés et génèrent chaque année des revenus utilisés pour financer durablement les grandes missions d'intérêt général du musée.

Grâce au Fonds de dotation du Louvre, les donateurs ont l'opportunité d'inscrire durablement leur générosité dans l'histoire du Louvre et de s'investir ainsi pour les générations futures.

Les noms des grands mécènes du Fonds de dotation du Louvre sont gravés dans la rotonde de Mars.



MUSÉE DU LOUVRE : LES CHIFFRES CLÉS

70 000 m² de surface d'exposition

35 000 œuvres exposées sur les 620 700 œuvres confiées à la garde du musée du Louvre

14 ateliers muséographiques qui maintiennent, développent et transmettent des savoir-faire artisanaux dont certains sont devenus rares

Plus de 570 000 élèves accueillis chaque année dans le cadre d'une visite de classe

29 hôpitaux et établissements pénitentiaires partenaires du musée « hors les murs »

14 millions de visiteurs chaque année dans le jardin des Tuileries, plus vaste et plus ancien jardin de Paris, redessiné par Le Nôtre

CONTACTS

—
FONDS DE DOTATION

PALAIS DU LOUVRE

75058 PARIS CEDEX 01

FRANCE

—
PHILIPPE GABORIAU

Directeur général du Fonds de dotation

01 40 20 67 99

philippe.gaboriau@dotation-louvre.fr

—
AXELLE CHABERT

Responsable du mécénat et des legs

Fonds de dotation

Retrouvez-nous sur

www.dotation-louvre.fr

LOUVRE

fonds de dotation